



Pseudo "refus d'obtemperer"

Par **Laurent**, le **13/10/2010** à **00:51**

Bonjour,

Je vous écris afin que vous m'éclaireriez sur les conséquences de ce qui m'est arrivé aujourd'hui :

Aujourd'hui, étant avec mon petit frère (15 ans) dans la voiture de mon père, nous étions sur l'autoroute quand j'ai vu une moto de la police arriver par derrière... je pensais que ce n'était pas pour moi qu'ils venaient donc je regarde droit devant moi et je continue mais après quelques secondes, je me rends compte qu'il ne m'a pas dépassé et je regarde à ma droite où je vois l'agent me faire signe de m'arrêter et de me diriger vers une aire de repos... Le seul problème est que j'étais sur la bande centrale et que je n'ai pas eu assez de temps pour tourner afin de suivre le policier donc je m'arrête sur la bande d'arrêt d'urgence qui longe l'aire de repos alors que le policier était sorti pour l'aire (il se trouve de l'autre côté de l'aire en fait)... donc j'arrête le véhicule en me disant que le policier va venir me rejoindre.... après 1,5-2 min je ne le vois toujours pas arriver donc je m'apprête à sortir pour rejoindre le policier que je ne vois pas car des arbres se trouvaient entre nous . A ce moment là, je vois le policier remonter sur l'autoroute à toute vitesse (donc juste devant moi sans qu'il ne me voit). Je me suis demandé ce que je devais faire . Donc je décide de continuer ma route et de m'arrêter à la prochaine aire en me disant que des policiers se trouvent peut-être aussi là (je voulais être correct et me présenter aux policiers en disant que c'est moi qu'ils voulaient arrêter mais qu'ils m'avaient loupé)... mais je ne trouve aucun policier ! Je décide, du coup, de continuer ma route à vitesse réduite pour qu'ils puissent au cas où me rattrapper ... mais je ne vois aucun policier ! Donc, au final, j'arrive chez moi stressé en ayant peur que les policiers ne prennent cela pour un refus d'obtemperer alors que ce n'était en aucun cas mon but ! Ayant mon permis depuis 7 mois seulement j'ai peur des conséquences alors que je n'ai jamais rien fait de mal à personne . J'ai vraiment l'impression qu'il y a une injustice . Surtout qu'ils voulaient m'arrêter à la base

pour un excès de vitesse (max 140 au lieu de 120)... j'aurai jamais été assez bête pour vouloir m'échapper pour ça (une simple amende en somme) .

J'ai vraiment peur des sanctions que j'encoure ... Pourriez vous me donner votre avis ?

Merci beaucoup

Par **Tisuisse**, le **13/10/2010 à 06:57**

Bonjour,

Rappel : en France, la vitesse sur autoroute est abaissée à 110 km/h pour les probatoires et non 120 km/h. Par ailleurs, sur autoroute on roule sur la voie la plus à droite et non sur la voie centrale. Cette voie ainsi que les autres voies de gauche ne doivent servir qu'aux dépassements, pas pour y rester en permanence.

Cela étant, avant de vous paniquer, attendez de recevoir, si vous en recevez, un appel téléphonique ou une la lettre de convocation de votre brigade de gendarmerie locale ou du commissariat de votre quartier pour "affaire vous concernant". Nous aviserons ensuite.

A mon humble avis, je pense que s'ils avaient vraiment voulu vous coincer, ils l'auraient fait à la barrière de péage suivante.